C'est probablement pour stimuler ses amis que Louvet fit imprimer à son compte, à Lyon, en 1671 (1), son Histoire de Villefranche, petit volume in-8° de 104 pages, dédié aux échevins de cette ville; mais ce livre fut assez mal accueilli par ces derniers, si l'on en juge par les observations critiques que l'auteur anonyme des Mémoires concernans ce qu'il y a de plus remarquable dans Villefranche a mis en tête du sien, qui fut imprimé la même année par le premier imprimeur de Villefranche, en un volume in-4º de 187 pages. Ce dernier ouvrage, qui semble avoir été entrepris à la demande ou du moins avec l'agrément des magistrats municipaux, est signé à la 89e page : « Vostre très-humble et très-obéissant serviteur, L. I. S. » ce qui ne peut en aucune sorte convenir au nom de Jean de Bussières, sans parler des autres impossibilités relevées par M. de la Roche la Carelle. Quoi qu'il en soit, les critiques de l'anonyme furent sans doute pour beaucoup dans la non publication du manuscrit de Louvet; peut-être aussi doit-on attribuer cette circonstance au peu de place qu'y occupe la Dombes. Au reste, Louvet avoue lui-même n'avoir guère qu'amplifié « un factum, au sujet d'une femme artificieuse, nommée Catherine la Maschart, appelante d'un arrêt du parlement de Dombes au privé conseil du roy....., ouvrage fort judicieux, d'une savante plume..... » C'est sans doute le livre cité dans la Bibliothèque du père Lelong, sous le nº 36,053, avec ce titre : « Mémoire pour la défense de la souveraineté de Dombes, contre Catherine Carrel. » Je n'ai jamais pu le voir.

Louvet étant mort vers 1680, on perdit alors de vue son livre, sur lequel il n'avait pas cru nécessaire d'inscrire son nom, et dont le manuscrit-type, en deux volumes in-folio magnifiquement écrits, fut acquis par M. de La Valette, et se trouve aujour-d'hui à la Bibliothèque nationale (2).

⁽¹⁾ La préface est datée du 1er mai.

⁽²⁾ Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans ma Notice sur la Bibliothèque la Valette, publiée en première édition par la Revue du Lyonnais (octobre et novembre 1853), et réimprimée en 1854 avec des additions